

<b>INSCRIPTION</b> <b>ASBL EPN</b>	<b>ANNEE</b> <b>2020</b>	 <b>Ecole de Plongée sous-marine de Namur</b> ASBL fondée en 1959 - N04 Piscine de Salzinnes Place A.Ryckmans, 18 5000 Namur
---------------------------------------	-----------------------------	---

<b>MEMBRE FEDERATION</b>	
<b>NOM</b>	
<b>PRENOM</b>	
<b>LIEU/DATE DE NAISSANCE</b>	
<b>N° POSTAL/LOCALITE</b>	
<b>RUE ET N°</b>	
<b>TEL N°</b>	
<b>GSM N°</b>	
<b>E-MAIL</b>	
<b>Coordonnées ICE</b>	

La visite médicale doit être postérieure au 01/09 pour être valable l'année suivante.

La VM est Facultative pour s'inscrire à l'EPN mais nécessaire pour obtenir la carte CMAS annuelle et participer aux activités de plongée.

<b>DATE DERNIERE VISITE MEDICALE</b>	
<b>NOUVEL ECG A L'EFFORT SI NECESSAIRE</b>	

### **SIGNATURE OBLIGATOIRE APRES LECTURE ;**

Le soussigné accepte les statuts et règlements de l'ASBL EPN. Il adhère comme associé à l'ASBL dont le but est la pratique de la plongée subaquatique. Bien que limitée, il n'ignore pas que la plongée comportera toujours une part de risques. L'associé dispose via sa cotisation d'une assurance auprès de la compagnie ARENA ou ETHIAS suivant le risque couvert. En aucun cas la relation entre un associé et l'ASBL ou entre associés ne peut être assimilée à une relation contractuelle prestataire de service, client. Sauf notification écrite au secrétariat, il autorise, dans la limite légale, la diffusion de son image et de ses données informatiques. Pour un **mineur d'âge**, les signatures des deux parents ou du tuteur légal, précédées de la mention "bon pour pouvoir" sont requises.

<b>DATE</b>	<b>SIGNATURE</b>
-------------	------------------

### **RECU**

Montant versé		le	CB BELFIUS: BE79 0682 3694 2533
---------------	--	----	---------------------------------